



Procès verbal de cession de denrée alimentaire

Le 08 juillet 2021 à 15h00 produits venant du restaurant scolaire

Le maire d'Aussac-Vadalle, ou son représentant désigné, constate ce jour la nécessité de céder des denrées alimentaires provenant du stock du congélateur du restaurant scolaire à l'association d'aide alimentaire EIDER.

Nature de la démarche renouvellement des denrées en prévision des vacances scolaires

2 poches salmer (1kg)
Brocoli 2,5 kg) 2 poches.
ES Palopes sautéés 50 pièces (5kg)
Chœurs/pommeaux émiettés 2,5 kg. (1 poche)
Céroufleur 2,5 kg (2 poches)
Couscous miel/chocolat 30 cônes
1 gâteau basque 12 parts (900g)
3 cartons leentille bio (x10pièces)
P'Bruni de peau noire 5kg.

Monsieur Sabourin
Coordonnateur EIDER

Madame Madeleine Kerjean
Ajointe aux Affaires Scolaires

